Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 035-213503261-20260504-202605058-DE

Département d'Ille & Vilaine
Canton de Val-Couesnon

Commune
SENS DE BRETAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 04 MAI 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi quatre mai à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SENS DE BRETAGNE dûment convoqués se sont réunis à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Madame la Maire, Madame Véronique SENTUC.

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 avril 2026
Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents :22
Nombre de votants : 22
Etaient présents : Mme SENTUC Véronique, M. RUBAT Jean-François, Mme VOISIN Mélanie, M. DANIEL Erwan, Mme GASNIER Valérie, M. MALIDOR Olivier, Mme FUNCK Anicée, M. DUROCHER Damien, Mme PALLIER Charlotte, M GRIGNON Noël, M BELLAMY Bruno, Mme MAUCHIEN Magalie, M. GUINNEBAULT Alain, M DUVAL Franck, Mme VIEL Estelle, M THEISEN Yves, M LUNEL Roger, M ROLLET Patricia, M. DAMIDE Gaëlle, M CASIMIR Cédric, Mme POILLONG Delphine, Mme LAMARRE Caroline.
Etaient absents excusés : M. THUAU Elvis
Pouvoirs : 0
Secrétaire de séance : Mme Mélanie VOSIN

202605_058 CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE COMITÉ DES FÊTES POUR LA FÊTE NATIONALE 2026

Mme Valérie Gasnier expose :

Depuis 1975, l'association du Comité des Fêtes organise l'événement annuel de la « Fête Nationale » pour la Commune.
Cette prestation fait l'objet d'une convention annuelle, (annexée à la présente délibération) et donne lieu à un versement forfaitaire de 2000 € au Comité des fêtes, sur présentation de facture.
Madame la Maire propose de renouveler ce partenariat pour l'année 2026 dans les mêmes conditions.
PJ : Annexe 10_Convention de partenariat 2026 – Sens-de-Bretagne-Comité des fêtes.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal :

- **APPROUVER** la convention annuelle 2026 présentée avec une participation financière de 2 000.00 €.
- **AUTORISER** Madame la Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour extrait conforme,

Madame la Maire
Véronique SENTUC

MAIRIE de SENS de BRETAGNE
35 (Ille-et-Vilaine)